

Assemblée des délégués des 6 et 7 novembre 2017 à Berne

## Budget 2018

### Propositions

L'Assemblée des délégués adopte le budget 2018 qui prévoit

1. un excédent de charges budgété de CHF 6 143 et
2. des contributions des membres à hauteur de CHF 6 063 102.

Berne, le 13 septembre 2017  
Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil  
Le Président  
Gottfried Locher

La Directrice du Secrétariat  
Hella Hoppe

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Remarques générales .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Compte d'exploitation.....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Charges directes des projets (frais de personnel et généraux) .....</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Charges structurelles .....</b>	<b>11</b>
<b>5</b>	<b>Tableau des variations du capital .....</b>	<b>12</b>
<b>6</b>	<b>Contributions des membres .....</b>	<b>15</b>
<b>7</b>	<b>Sommes cibles et autres contributions.....</b>	<b>16</b>

# 1 Remarques générales

Le présent budget comprend le compte d'exploitation et le tableau des variations du capital, en application de la règle comptable GAAP RPC 21.

Le Conseil a budgété les contributions des Églises membres à 6 063 KCHF ; elles restent donc inchangées depuis 2012. Les contributions des différentes Églises ont été établies selon le règlement concernant la clé de répartition des contributions et n'ont pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent.

Après une année 2017 extraordinaire qui était placée sous le signe des festivités du jubilé de la Réforme, le retour à la normale se reflète aussi dans le budget équilibré que le Conseil soumet à l'Assemblée des délégués pour 2018.

En 2017, l'unité dans la diversité a été célébrée en différents lieux et occasions commémorant le jubilé de la Réforme. En 2018, il est prévu d'approfondir cette unité par une Journée suisse à l'occasion de l'assemblée plénière de la CEPE qui se tiendra en septembre 2018 à Bâle.

La révision de la Constitution qui doit être avalisée en 2018 exprime elle aussi cette volonté d'avoir plus de rayonnement par une action commune. Les premiers préparatifs pour un Synode commun commencent eux aussi.

Le 100<sup>e</sup> anniversaire de la FEPS constituera le prochain grand événement. Là aussi, les préparatifs commenceront dès 2018 et l'idée a germé que ces deux événements pourraient éventuellement être combinés.

Le projet « Diaconie Suisse » lancé sous l'égide de la FEPS en 2017 portera sur la première année entière en 2018. Les nouvelles tâches sont cofinancées par des contributions complémentaires de tiers (DDK et KIKO) de l'ordre de 165 KCHF.

Pour la dernière année de la législature 2015-2018, le Conseil souhaite aussi faire du développement de la vie ecclésiale un de ses sujets phares. Il a donc alloué au budget un montant plus généreux que l'an dernier pour le travail liturgique et le développement de l'Église.

Comme dans les années précédentes, la politique d'immigration et d'asile occupera à nouveau une place prépondérante en 2018 et une enveloppe appropriée a été débloquée à cet effet. Les tâches liées à l'aumônerie dans les centres fédéraux et la conclusion d'un projet sur la foi et la protection des réfugiés avec l'UNHCR en constituent les priorités.

Les charges prévues pour chaque objectif de législature sont présentées aux pages 7-10.

Le Secrétariat table sur un effectif de personnel de 39 collaboratrices et collaborateurs pour 24,6 équivalents plein temps. Parmi eux, 12 personnes ou 8,5 équivalents plein temps seront affectées aux charges de structure.

Le temps de travail a été évalué sur la base d'un tarif journalier moyen de 701,50 CHF.

L'immeuble a été réévalué en 2010 et il est amorti par un montant annuel proche de 100 KCHF. Grâce au prélèvement d'un même montant de la réserve de réévaluation, cet amortissement reste toutefois sans affecter le résultat annuel.

La FEPS assure la présidence du Conseil suisse des religions (SCR), et ce probablement encore jusqu'à fin 2017. À compter de 2018, la présidence passera à un autre membre et le capital sera sorti de la comptabilisation sans affecter le résultat.

Pour une meilleure lisibilité, les montants sont libellés en milliers de francs suisses (KCHF).

## 2 Compte d'exploitation

	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
	KCHF	%	KCHF	%	KCHF	%
1	<b>Produits</b>					
1.1	6'063	78.0	6'063	73.8	6'063	70.4
1.2	584	7.5	862	10.5	867	10.1
1.3	0	0.0	0	0.0	102	1.2
1.4	955	12.3	951	11.6	1'097	12.7
1.5	132	1.7	302	3.7	324	3.8
	<b>Total produits internes</b>	<b>7'734</b>	<b>8'178</b>		<b>8'453</b>	
1.6	36	0.5	34	0.4	146	1.7
1.7	0	0.0	0	0.0	14	0.2
	<b>Total produits</b>	<b>7'770</b>	<b>8'212</b>	<b>100.0</b>	<b>8'613</b>	<b>100.0</b>
	<b>Charges d'exploitation</b>					
2	<b>Charges directes de projets</b>					
2.1	-2'239	27.1	-2'293	24.6	-2'609	29.5
2.2	-48	0.6	-99	1.1	-61	0.7
2.3	-2'055	24.9	-3'001	32.2	-2'218	25.1
2.4					-8	0.1
2.5	-955	11.5	-951	10.2	-1'097	12.4
2.6	-350	4.2	-350	3.8	-382	4.3
	<b>Total charges directes de projets</b>	<b>-5'647</b>	<b>-6'694</b>	<b>71.8</b>	<b>-6'375</b>	<b>72.2</b>
3	<b>Charges structurelles</b>					
3.1	-1'875	22.7	-1'897	20.3	-1'810	20.5
3.2	-109	1.3	-124	1.3	-110	1.2
3.3	-351	4.2	-357	3.8	-270	3.1
3.4	-120	1.5	-100	1.1	-115	1.3
3.5	-167	2.0	-156	1.7	-151	1.7
	<b>Total charges structurelles</b>	<b>-2'622</b>	<b>-2'634</b>	<b>28.2</b>	<b>-2'456</b>	<b>27.8</b>
	<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-8'269</b>	<b>-9'328</b>		<b>-8'831</b>	
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-499</b>	<b>-1'116</b>		<b>-218</b>	
4	<b>Résultat financier</b>					
4.1	50		50		134	
4.2	-25		-25		-21	
	<b>Total résultat financier</b>	<b>25</b>	<b>25</b>		<b>113</b>	
5	<b>Autres résultats</b>					
5.1	76		140		172	
5.2	-76		-128		-234	
5.3	56		0		22	
5.4	0		0		-58	
	<b>Total autres résultats</b>	<b>56</b>	<b>12</b>		<b>-98</b>	
	<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>-418</b>	<b>-1'079</b>		<b>-203</b>	
6	<b>Variation du capital des fonds</b>					
6.1	<b>Fonds affectés</b>					
	Allocation		-717		-891	
	Utilisation	1'057	907		914	
6.2	<b>Fonds libres</b>					
	Allocation	-30	-30		-221	
	Utilisation	267	720		408	
	<b>Total variation du capital des fonds</b>	<b>412</b>	<b>880</b>		<b>210</b>	
	<b>Résultat annuel (avant alloc. au cap. de l'organis.)</b>	<b>-6</b>	<b>-199</b>		<b>7</b>	
	<b>Attributions</b>					
	Attribution / utilisation capital de l'organisation	6	199		-7	
	<b>Résultat annuel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

# Explications relatives au compte d'exploitation

## 1.1 Contributions des membres

Les contributions ordinaires des Églises membres de 6 063 KCHF représentent 78% des produits de la FEPS. Leur montant est resté inchangé depuis 2012.

## 1.2 Autres contributions

Les autres contributions englobent les contributions extraordinaires des Églises membres selon l'art. 17 de la Constitution pour l'aumônerie dans les centres fédéraux (350 KCHF), les contributions des membres à l'AD et à la CPE (60 KCHF), ainsi que les fonds de tiers (175 KCHF), dont 165 KCHF sont destinés à Diaconie Suisse. Ces montants ont diminué par rapport aux années précédentes, car les contributions des Églises membres et de tiers au jubilé de la Réforme tombent.

## 1.4 Sommes cibles destinées à être transmises

Les sommes cibles comprennent la contribution socle aux organisations missionnaires (895 KCHF) et la collecte pour l'Institut œcuménique Bossey (60 KCHF).

## 1.5 Collectes pour fonds spécifiques

Des fonds sont collectés pour le Fonds Travail des Femmes et le Fonds Droits de l'Homme. Aucune collecte n'est effectuée dorénavant pour le Fonds des Églises suisses à l'étranger.

## 1.6 Produits pour prestations fournies

Sous les produits pour prestations fournies sont regroupées l'indemnité pour la gestion de la Fondation de solidarité des pasteurs, les contributions des participantes à la Conférence Femmes, ainsi que les recettes tirées d'exposés et de publications, etc.

## 2. Charges directes de projets

Elles sont détaillées dans la présentation des charges directes de projets à partir de la p. 7.

## 2.6 Transmission d'autres contributions

Contributions extraordinaires des Églises membres selon art. 17 de la Constitution pour l'aumônerie dans les centres fédéraux pour requérants d'asile

## 3. Charges structurelles

Les charges structurelles englobent non seulement les services centraux et l'administration, mais aussi toutes les charges liées à la structure démocratique (Assemblée des délégués et Conseil). À signaler en particulier la participation des membres du Conseil aux manifestations des Églises membres et les frais de représentation à l'extérieur.

Pour les détails, voir le compte des charges structurelles à la page 11.

## 4. Résultat financier

Le résultat financier englobe le rendement attendu des obligations et les charges pour la gestion de la fortune. Les fluctuations des cours et les rendements dégagés par les actions ne sont pas budgétés.

## 5.1 Produits/charges sans rapport avec l'organisation

La secrétaire générale de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC.CH) est engagée par le biais de la FEPS. Les charges nous sont remboursées à 100%.

La FEPS assumera aussi la présidence du Conseil des religions (SCR) jusqu'à fin 2017.

## 5.3 Produits extraordinaires

Le nombre des heures supplémentaires a atteint des proportions extraordinaires dans les années 2016 et 2017 en relation avec les projets du jubilé de la Réforme. Il en a été dûment tenu compte dans la comptabilité. Une partie de ces heures supplémentaires ne sera com-

pensée qu'en 2018. La dissolution des engagements périodiques y liés engendre un produit extraordinaire d'un montant de 56 KCHF.

### **6.1 Fonds affectés**

Les fonds sont affectés si les donateurs en ont clairement fixé l'objectif, respectivement ont effectué un don en spécifiant son affectation.

Parmi les fonds affectés figurent le Fonds des Églises suisses à l'étranger, le Fonds Travail des Femmes, le Fonds Droits de l'Homme et le Fonds pour l'aumônerie dans les centres fédéraux (asile), ainsi que désormais le Fonds Solidarité protestante Suisse.

Le capital du SCR sera sorti de la comptabilité sans effet sur le résultat lorsque le capital sera transféré à un autre membre du SCR.

### **6.2 Fonds libres**

Les fonds libres sont également attribués à un objectif qui peut toutefois être modifié par l'organe compétent de la FEPS (Conseil ou Assemblée des délégués) sans que les prérogatives de tiers n'en soient affectées.

Dans ces fonds libres figurent le Fonds pour la prévoyance vieillesse, le Fonds Huldrich Zwyngli, le Fonds pour les manifestations internationales, le Fonds John Jeffries et le Fonds de solidarité.

**Le tableau des variations du capital à la page 12 présente le détail des variations du capital.**

### 3 Charges directes des projets (frais de personnel et généraux)

Projets	Budget 18	Budget 17
<b>L'enracinement protestant</b>	<b>139</b>	<b>1'898</b>
500 ans de la Réforme	0	1'677
La foi chrétienne protestante	73	148
La paix religieuse	66	73
<b>La communauté protestante</b>	<b>1'385</b>	<b>1'065</b>
Soutien des personnes exerçant une fonction dirigeante dans l'Église	9	10
Révision de la constitution	79	39
Église pour la Suisse	890	505
Fonds transférés	30	126
Droit d'auteur	377	385
<b>L'inspiration protestante</b>	<b>725</b>	<b>617</b>
Encouragement de l'art d'annoncer l'Évangile	14	95
Réflexion autour de la tradition liturgique réformée	87	48
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	9	34
Relations publiques de la FEPS	615	440
<b>L'œcuménisme protestant</b>	<b>873</b>	<b>838</b>
Unité des chrétiens en Suisse	103	117
CEPE	191	106
Œcuménisme au niveau mondial	519	555
Fonds transférés	60	60
<b>La présence protestante</b>	<b>572</b>	<b>475</b>
Défense d'intérêts et prise d'influence	153	158
Positions protestantes sur des questions existentielles	256	128
Une économie équitable	33	59
Fonds transférés	130	130
<b>La vigilance protestante</b>	<b>1'702</b>	<b>1'584</b>
Liberté, paix et justice	101	25
La voix pour défendre les faibles	12	40
Politique de migration et d'asile	305	239
Fonds transférés	1'284	1'280
<b>Non encore attribués</b>	<b>251</b>	<b>217</b>
<b>Total projets</b>	<b>5'647</b>	<b>6'694</b>

# Explications au sujet des charges directes de projets

Dans les charges directes sont inclus les frais de personnel et les frais généraux.

## 1 L'enracinement protestant

### **500 ans de la Réforme**

Le projet sera bouclé et évalué en 2017. Il ne devrait plus engendrer de charges en 2018.

### **La foi chrétienne protestante**

En font partie les rencontres consacrées au patrimoine de la Réforme (Calvin, sanctification, etc.)

### **La paix religieuse**

**Sous ce chapitre figurent avant tout le dialogue interreligieux, en particulier les frais de personnel pour le Conseil suisse des religions (SCR) et la contribution au SCR (42 CHF). Une consultation de muftis bosniaques est prévue en 2018 pour laquelle un budget de 24 KCHF a été alloué pour les frais de personnel et généraux.**

## 2 La communauté protestante

### **Soutien des personnes exerçant une fonction dirigeante dans l'Église**

La FEPS a soutenu les ministres dans le cadre de plusieurs projets au cours de la législature. Elle poursuivra en 2018 son engagement dans l'aumônerie de l'armée comme les années précédentes.

### **Révision de la constitution**

Il est prévu de mettre un point final à la révision de la constitution en 2018. Comme les assemblées traitant cette affaire doivent être séparées de six mois en vertu de la constitution actuelle, une Assemblée des délégués supplémentaire devra être organisée. Les charges y liées tourneront autour de 35 KCHF, procès-verbal inclus. À cela s'ajoutent les frais de traduction (10 KCHF) et de personnel (30 KCHF).

### **L'Église pour la Suisse**

Divers projets visant à encourager la cohésion du protestantisme suisse sont projetés sous ce dénominateur. La plus grosse enveloppe de près de 260 KCHF a été budgétée pour les projets de Diaconie Suisse. Ces projets bénéficient en outre de participations financières de tiers (165 KCHF).

Les nouveaux projets sous cette rubrique sont la Journée suisse qui doit avoir lieu durant l'assemblée plénière de la CEPE en septembre 2018 à Bâle, les préparatifs pour les festivités liées aux cent ans de la FEPS (40 KCHF) et les travaux pour Solidarité protestante Suisse (40 KCHF) ; les dépenses pour la journée de Bâle sont estimés à quelque 215 KCHF (frais de personnel et généraux).

Pour la Conférence Femmes, les frais de personnel et généraux inscrits au budget avoisinent 80 KCHF, le montant est d'env. 45 KCHF pour les projets de la Commission des Églises suisses à l'étranger (sans les contributions du fonds). Ces derniers seront financés par des ponctions du fonds CESE. L'annuaire des pasteurs 2.0, la mutualisation de la communication, la collaboration au sein de comités et de commissions, etc., figurent également dans la liste des projets.

### **Fonds transférés**

Contributions du Fonds des Églises suisses de l'étranger (CESE).

### **Droits d'auteur**

Redevances versées pour les droits d'auteur à Suisa (musique), Pro Litteris (textes), Swissimage (images) et VG Musikedition (copies pour les services religieux), ainsi que dépenses d'assistance juridique versées à la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN) dont la FEPS s'acquitte pour ses membres.

### 3 L'inspiration protestante

#### **Encouragement de l'art d'annoncer l'Évangile**

La FEPS participe à hauteur de 12 KCHF au prix en espèces décerné par le Jury œcuménique au Festival du film de Locarno.

#### **Réflexion autour de la tradition liturgique réformée**

Le travail liturgique et la mise en réseau des acteurs constitueront l'une des priorités de 2018. Le travail de la Commission de liturgie et la conception du culte lors des AD s'inscrivent ici.

#### **Messages à l'occasion des fêtes religieuses**

Deux messages sont prévus en 2018, pour Pâques et Noël.

#### **Relations publiques de la FEPS**

Un montant de 300 KCHF a été alloué dans le budget aux travaux de relations publiques courants et à la communication autour de projets non prévus, dont 225 KCHF pour les frais de personnel et 75 KCHF pour les frais généraux.

Pour répondre aux exigences grandissantes envers la communication de la FEPS, en particulier pour la mutualisation de la communication ecclésiale, le poste de responsable de la communication sera repourvu au début 2018. Pour la présence médiatique de la FEPS (Internet, réseaux sociaux et presse imprimée) 285 KCHF ont été budgétés au total.

### 4 L'œcuménisme protestant

#### **Unité des chrétiens en Suisse**

En plus des contributions à la CTEC.CH, ce poste comprend les frais de personnel pour la collaboration avec la CES, la CTEC.CH, la CDPC et pour les rencontres avec des délégations de communautés évangéliques.

#### **CEPE**

**En septembre 2018, la CEPE se réunira en assemblée plénière à Bâle. La FEPS soutiendra l'Église protestante de Bâle-Ville, Église-hôte qui organise une soirée de rencontre durant l'assemblée (20 KCHF). La FEPS soutient aussi un projet de la CEPE pour la jeunesse (20 KCHF). À ces sommes s'ajoutera une participation de 15 KCHF pour frais de la délégation. 20 KCHF sont en outre prévus au budget pour un projet dans le cadre de l'assemblée plénière, encore à l'état d'ébauche.**

Enfin, ce poste budgétaire comprend la contribution ordinaire à la CEPE (40 KCHF), les frais de personnel pour les travaux au sein du Conseil de la CEPE et les frais de voyages.

#### **Œcuménisme au niveau mondial**

Ce poste regroupe les engagements au sein des COE, CEE/KEK et CMER, ainsi que d'autres relations œcuméniques bilatérales. Il se compose en grande partie des contributions suivantes : COE (130 KCHF), CEE/KEK (80 KCHF) et CMER (50 KCHF).

Le budget comprend aussi une contribution extraordinaire et les frais de délégation à l'assemblée plénière de la CEE d'un montant de 25 KCHF, ainsi qu'une contribution de 15 KCHF à l'Église de Zurich qui organise une réunion du comité exécutif de la CMER.

Le budget alloué à la stratégie internationale et aux projets concrets d'organisations internationales a été réduit de ce montant ; il ne s'élève donc plus qu'à 45 KCHF.

#### **Fonds transférés**

Contributions à l'Institut œcuménique Bossey.

## 5 La présence protestante

### **Défense d'intérêts et prise d'influence**

Ces activités intègrent le monitoring sous la Coupole fédérale et la participation aux consultations (35 KCHF), ainsi que la collaboration dans certaines institutions et commissions fédérales (20 KCHF). 60 KCHF sont en outre réservés aux frais de personnel liés à des mandats d'enseignement et autres projets académiques.

### **Positions protestantes sur des questions existentielles**

En font partie des projets dédiés tels que «Vivre ensemble» (90 KCHF), «Début et fin de vie» (30 KCHF) et «Soins palliatifs» (30 KCHF). Le budget comprend aussi des frais pour le personnel (95 KCHF) et pour une publication (10 KCHF) dans le cadre du projet ITE «Mariage et couples».

### **Une économie équitable**

Un des aspects, l'engagement éthique et social, donnera lieu à plusieurs petits projets. La FEPS accordera en outre un soutien financier au Politforum (sous *Vigilance protestante*) qui offrira lui aussi une plateforme aux débats sur l'économie équitable.

### **Fonds transférés**

Contributions du Fonds Travail des Femmes.

## 6 La vigilance protestante

### **Liberté, paix et justice**

L'engagement politique et social s'exprime ici entre autres à travers le projet «Droit national et droit international» (25 KCHF). La FEPS accordera un soutien financier (75 KCHF) et thématique au Politforum de Berne, plateforme de discussion ouverte aux sujets de préoccupation majeurs de notre société.

### **La voix pour défendre les faibles**

Elle se fait notamment entendre à travers la collaboration à la Journée des droits humains et au Dimanche du réfugié (10 KCHF) et d'autres projets de moindre envergure.

### **Politique de migration et d'asile**

Les principaux vecteurs sont : le travail en faveur des chrétiens menacés (25 KCHF), de multiples projets dans le contexte de la protection des réfugiés et la collaboration avec des partenaires dans la politique de la migration (100 KCHF), les charges de personnel pour l'aumônerie dans les centres fédéraux (75 KCHF) et une contribution supplémentaire de 85 KCHF à cette aumônerie ; cette dernière sera financée par un prélèvement de sommes non affectées du Fonds CESE, comme l'avait demandé l'AD.

Dans le domaine de la politique migratoire, un projet commun de la FEPS et de l'UNHCR sur le thème de la foi et de la protection des réfugiés arrivera à échéance. Le budget prévu doit avant tout servir à en publier les résultats.

### **Fonds transférés**

Contribution socle aux organisations missionnaires, contributions du Fonds pour les Droits de l'Homme et à l'aumônerie dans les centres fédéraux (asile).

## Ressources libres pour projets

Comme par le passé, une réserve de temps de travail (7,4%) est constituée afin d'avoir une marge pour les travaux supplémentaires ou non anticipés. Les frais de photocopie, de port, etc. sont en outre imputés aux frais généraux des projets.

## 4 Charges structurelles

	<b>Budget 18</b>	<b>Budget 17</b>	<b>Comptes 16</b>
Assemblée des délégués	249	253	182
Conseil	1'093	1'046	839
Services centraux	705	765	896
Infrastructure	270	234	208
Immeuble	225	202	218
Bibliothèque	37	52	39
Frais administratifs des départements	43	82	74
<b>Total</b>	<b>2'622</b>	<b>2'634</b>	<b>2'456</b>

### Explications relatives aux charges structurelles

#### **Assemblée des délégués (AD)**

Depuis 2016, l'assistance administrative, le secrétariat de l'AD et d'autres formes d'aide apparaissent sous « Assemblée des délégués » (env. 0,6 équivalent plein temps) au lieu des services centraux. À cela s'ajoutent les participations des collaboratrices et collaborateurs spécialisés à l'assemblée (env. 0,25 équivalent plein temps).

#### **Conseil**

En 2016, le Conseil a opéré avec des effectifs réduits à la suite de la maladie prolongée d'un de ses membres. Depuis 2017, il est à nouveau complet.

En 2017, le poste d'assistant personnel du président du Conseil n'était pas été pourvu à cause de la charge financière du jubilé de la Réforme. Ce poste sera repourvu au début de l'année 2018.

En font toujours partie le traitement du président du Conseil et des membres exerçant leur fonction à titre accessoire, ainsi que l'assistante personnelle du président du Conseil. 1,2 équivalent plein temps apparaît en outre sous « Conseil » pour l'assistance administrative au Conseil et au président, et les travaux des collaboratrices et collaborateurs spécialisés pour le Conseil. À cela s'ajoutent les frais, les déplacements à l'étranger et le crédit à disposition du Conseil.

#### **Services centraux**

Près de 90% des charges vont au compte des frais de personnel pour la direction, les finances, le personnel et l'accueil.

#### **Infrastructures**

Cette rubrique intègre les dépenses pour l'informatique, amortissements inclus (env. 150 KCHF), la formation continue, le recrutement de personnel et d'autres charges ; les frais de personnel en constituent environ 20%.

Une partie des équipements informatiques entièrement amortis en 2015 ainsi que la téléphonie seront remplacés au début de 2018 et amortis sur trois ans.

#### **Immeuble**

L'immeuble qui a été revalorisé en 2010 est amorti à hauteur d'env. 100 KCHF par an. Les autres charges vont au compte des redevances et de l'entretien.

#### **Charges administratives de départements**

Rapports, y compris le rapport d'activité, la commission du personnel les travaux de traduction, etc.

## 5 Tableau des variations du capital

Comptes	Existant initial 1.1.2018	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2018
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds diaspora en Suisse	39					39
Fonds travail des femmes	128		100		-135	93
Fonds droits de l'Homme	74		32		-40	66
Fonds Églises suisses à l'étranger	289				-62	227
Fonds Journées de l'Église en Suisse	63					63
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux (asile)	70		350		-420	0
Fonds Solidarité protestante suisse1)	200		400		-400	200
Capital SCR (Conseil suisse des religions)2)	0					0
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>863</b>		<b>882</b>	<b>0</b>	<b>-1'057</b>	<b>688</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>						
Réserve de cotisation d'employeur	185				-35	150
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'184				-100	3'084
Réserve de fluctuations des placements	1'123					1'123
<b>Fonds libres</b>						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	591				-50	541
Fonds manifestations internationales	170		30		-80	120
Fonds John Jeffries	1'257				-2	1'255
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
<b>Capital libre généré</b>						
Capital généré	1'256			-199		1'057
Résultat annuel	-199	-6		199		-6
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>7'681</b>	<b>-6</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>-267</b>	<b>7'438</b>

Comptes	Existant initial 1.1.2017	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2017
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds diaspora en Suisse	39					39
Fonds travail des femmes	165		100		-137	128
Fonds droits de l'Homme	83		32		-41	74
Fonds Églises suisses à l'étranger	654			-145	-220	289
Fonds Journées de l'Église en Suisse	63					63
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux (asile)	0		350	145	-425	70
Capital SCR (Conseil suisse des religions)2)	8		65		-59	14
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>1'012</b>		<b>547</b>		<b>-882</b>	<b>677</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>						
Réserve de cotisation d'employeur	235				-50	185
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'284				-100	3'184
Réserve de fluctuations des placements	1'123					1'123
<b>Fonds libres</b>						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	1'296				-705	591
Fonds manifestations internationales	195		30		-55	170
Fonds John Jeffries	1'260				-3	1'257
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
<b>Capital libre généré</b>						
Capital généré	1'249			7		1'256
Résultat annuel	7	-199		-7		-199
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>8'763</b>	<b>-199</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>-913</b>	<b>7'681</b>

- 1) La fortune de Solidarité protestante Suisse sera transférée à la FEPS au début de 2018 et intégrée dans la comptabilité, sans effet sur le résultat
- 2) La fortune du SCR sera selon toutes prévisions sortie de la comptabilité au début de 2018, sans effet sur le résultat.

## Explications relatives aux variations du capital

### **Existant initial au 1.1.2017**

Valeurs du bilan au 31.12.2016

### **Existant final au 31.12.2017 et existant initial au 1.1.2018**

Existant initial au 1.1.2017 extrapolé en fonction de la projection 2017 (état au 31 juillet)

### **Produits internes**

Le capital généré durant la période (résultat annuel)

### **Dotations externes**

Attributions au capital durant la période

### **Transferts à l'intérieur des Fonds**

Transfert du résultat de l'exercice précédent dans le capital généré

### **Utilisation externe**

Prélèvements des fonds

### **Existant final au 31.12.2018**

Valeurs prévues au bilan en raison des variations prévues du capital

### **Fonds CESE**

L'engagement de la FEPS en faveur des Églises suisses à l'étranger (CESE) prend fin en 2017. L'Assemblée des délégués a décidé à l'automne 2016 d'engager les fonds libres du Fonds dans l'aumônerie dans les centres fédéraux dans les années 2017 et 2018. Ce montant sera déterminé à fin 2017 et transféré dans le Fonds «Aumônerie dans les centres fédéraux».

Le Fonds sera ponctionné pour des projets concrets des Églises suisses à l'étranger et pour les travaux de clôture de la Commission.

### **Fonds Solidarité protestante Suisse**

Conformément à la décision de l'AD, la FEPS donnera à Solidarité protestante Suisse (SPS) la forme d'une conférence. SPS transférera sa fortune à la FEPS au début de 2018. Le capital sera comptabilisé dans le Fonds Solidarité protestante Suisse sans effet sur le résultat.

### **Capital SCR**

La FEPS exercera en toute probabilité la présidence du Conseil suisse des religions encore jusqu'à fin 2017, puis la présidence passera à un autre membre et le capital sera sorti de la comptabilité, sans effet sur le résultat.

### **Réserve de réévaluation de l'immeuble**

L'amortissement de l'immeuble du Sulgenauweg qui avait été réévalué en 2010 est entièrement porté au compte de la réserve de réévaluation.

### **Réserves de fluctuations des cours des titres**

La réserve de fluctuations des cours atteint au maximum 25% de la valeur des titres.

### **Fonds des manifestations internationales**

30 KCHF alimenteront ce fonds chaque année en vue de financer les contributions aux assemblées générales des organisations internationales ou d'autres dépenses uniques. En 2018, 55 KCHF seront prélevés de ce fonds pour financer les contributions à l'assemblée plénière de la CEPE et 25 KCHF pour la contribution à la CEC.

### **Fonds Huldrych Zwingli**

Prélèvement pour une Journée suisse dans le cadre de l'assemblée plénière de la CEPE à Bâle

**Fonds John Jeffries**

Prélèvement pour le remplacement des fenêtres de l'immeuble du Sulgenauweg (amortissement annuel)

**Capital généré**

Le capital libre de la FEPS généré au fil des années précédentes (excédents de recettes / excédents de charges)

**Résultat annuel**

Le résultat déterminé dans le compte de résultat

## 6 Contributions des membres

	M <sub>i</sub>	B <sub>1i</sub>	K <sub>1</sub>	a	b	c	K <sub>i</sub>	B <sub>1i</sub> *K <sub>i</sub>	G <sub>i</sub>	B <sub>i</sub> Neu	B <sub>i</sub> 2016	B <sub>i</sub> Neu - B <sub>i</sub> 2016		Église membre
Église membre	Nombre de membres	Contribution sans correction	Facteur de l'Église (neutre)	Correction Indice des ressources	Correction financement	Correction proportion de protestants	Somme: K <sub>1</sub> + a+b+c	Résultat intermédiaire	Clé de répartition	Contribution 2018	Contribution 2016	Écart en CHF	Écart en %	Église membre
AG	174'638	473'269	1.00	0.00	0.30	0.00	1.30	615'250	7.836%	475'096	466'850	8'246	1.8%	AG
AI/AR	24'818	67'257	1.00	-0.10	0.25	0.00	1.15	77'346	0.985%	59'727	59'662	65	0.1%	AI/AR
BE-JU-SO	617'338	1'672'986	1.00	-0.10	0.20	0.08	1.18	1'974'123	25.143%	1'524'416	1'518'083	6'333	0.4%	BE-JU-SO
BL	91'834	248'870	1.00	0.15	0.30	0.00	1.45	360'862	4.596%	278'657	287'481	-8'824	-3.1%	BL
BS	29'144	78'980	1.00	0.30	0.55	-0.20	1.65	130'317	1.660%	100'631	108'430	-7'799	-7.2%	BS
FR	41'843	113'395	1.00	-0.10	0.25	-0.20	0.95	107'725	1.372%	83'185	85'247	-2'062	-2.4%	FR
GE	52'035	141'016	1.00	0.30	-0.35	-0.20	0.75	105'762	1.347%	81'669	94'252	-12'583	-13.4%	GE
GL	14'740	39'945	1.00	-0.10	0.20	0.00	1.10	43'940	0.560%	33'930	39'336	-5'406	-13.7%	GL
GR	70'700	191'597	1.00	-0.10	0.30	0.00	1.20	229'916	2.928%	177'541	183'776	-6'235	-3.4%	GR
LU	42'846	116'113	1.00	-0.10	0.45	-0.20	1.15	133'530	1.701%	103'112	100'567	2'545	2.5%	LU
NE	43'302	117'349	1.00	0.00	-0.20	-0.20	0.60	70'409	0.897%	54'370	60'296	-5'926	-9.8%	NE
NW	4'455	12'073	1.00	0.30	0.30	-0.20	1.40	16'902	0.215%	13'052	11'920	1'132	9.5%	NW
OW	2'901	7'862	1.00	0.00	0.20	-0.30	0.90	7'076	0.090%	5'464	5'558	-94	-1.7%	OW
SG	110'446	299'309	1.00	-0.10	0.65	-0.20	1.35	404'067	5.146%	312'020	308'576	3'444	1.1%	SG
SH	30'858	83'625	1.00	0.00	0.25	0.00	1.25	104'531	1.331%	80'719	81'493	-774	-0.9%	SH
SO	28'193	76'403	1.00	-0.10	0.30	0.00	1.20	91'684	1.168%	70'798	72'350	-1'552	-2.1%	SO
SZ	18'648	50'536	1.00	0.25	0.30	-0.20	1.35	68'224	0.869%	52'683	52'552	131	0.2%	SZ
TG	96'784	262'285	1.00	-0.10	0.25	0.00	1.15	301'628	3.842%	232'917	230'031	2'886	1.3%	TG
TI	15'685	42'507	1.00	0.15	-0.50	-0.30	0.35	14'877	0.189%	11'488	13'695	-2'207	-16.1%	TI
UR	1'777	4'816	1.00	-0.10	0.43	-0.30	1.03	4'960	0.063%	3'830	3'692	138	3.7%	UR
VD	232'023	628'782	1.00	0.15	-0.01	0.00	1.14	716'811	9.129%	553'521	547'794	5'727	1.0%	VD
VS	19'974	54'130	1.00	-0.10	-0.20	-0.30	0.40	21'652	0.276%	16'720	17'565	-845	-4.8%	VS
ZG	17'996	48'769	1.00	0.45	0.75	-0.20	2.00	97'538	1.242%	75'319	68'534	6'785	9.9%	ZG
ZH	450'537	1'220'954	1.00	0.30	0.43	0.00	1.73	2'112'250	26.902%	1'631'077	1'614'204	16'873	1.0%	ZH
EMK	5'557	15'059	1.00				1.00		0.450%	27'270	27'268	2	0.0%	EMK
EELG	510	1'382	1.00				1.00		0.064%	3'890	3'890	0	0.0%	EELG
<b>Total</b>	<b>2'239'583</b>	<b>6'069'269</b>						<b>7'811'380</b>	<b>100%</b>	<b>6'063'102</b>	<b>6'063'102</b>			<b>Total</b>

## 7 Sommes cibles et autres contributions

	Clé de répartition	Centres fédéraux	Contributions extraordinaires	Sommes cibles CHKiA	Sommes cibles Institut	Sommes cibles EPER	Sommes cibles EPER	
	2018		Jub. de la Réforme		Bossey		Aide aux réfugiés	
Églises FEPS	%	CHF		CHF	CHF	CHF	CHF	
AG	7.836%	27'425	0	0	4'702	191'897	81'098	AG
AI/AR	0.985%	3'448	0	0	591	24'124	10'195	AI/AR
BE-JU-SO	25.143%	87'999	0	0	15'086	615'731	260'216	BE-JU-SO
BL	4.596%	16'086	0	0	2'758	112'553	47'566	BL
BS	1.660%	5'809	0	0	996	40'646	17'178	BS
FR	1.372%	4'802	0	0	823	33'599	14'200	FR
GE	1.347%	4'714	0	0	808	32'987	13'941	GE
GL	0.560%	1'959	0	0	336	13'705	5'792	GL
GR	2.928%	10'249	0	0	1'757	71'711	30'306	GR
LU	1.701%	5'952	0	0	1'020	41'648	17'601	LU
NE	0.897%	3'139	0	0	538	21'961	9'281	NE
NW	0.215%	753	0	0	129	5'272	2'228	NW
OW	0.090%	315	0	0	54	2'207	933	OW
SG	5.146%	18'012	0	0	3'088	126'029	53'261	SG
SH	1.331%	4'660	0	0	799	32'603	13'779	SH
SO	1.168%	4'087	0	0	701	28'596	12'085	SO
SZ	0.869%	3'041	0	0	521	21'279	8'993	SZ
TG	3.842%	13'445	0	0	2'305	94'078	39'759	TG
TI	0.189%	663	0	0	114	4'640	1'961	TI
UR	0.063%	221	0	0	38	1'547	654	UR
VD	9.129%	31'953	0	0	5'478	223'574	94'485	VD
VS	0.276%	965	0	0	165	6'753	2'854	VS
ZG	1.242%	4'348	0	0	745	30'422	12'857	ZG
ZH	26.902%	94'150	-6	-2	16'142	658'813	278'423	ZH
EEM	0.450%	1'574	0	0	270	11'015	4'655	EEM
EELG	0.064%	225	0	0	38	1'571	664	EELG
TOTAL	100%	350'000	0	0	60'000	2'448'962	1'034'965	TOTAL